



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diabète

Question écrite n° 94735

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'augmentation du nombre de personnes diabétiques en France. Une récente étude montre une progression inquiétante de cette maladie en France. Le nombre de diabétiques en France en 2009 a atteint le niveau annoncé pour 2016 par les experts. Quelque 2,9 millions de Français (4,4 %) sont désormais traités pour cette maladie, qui se développe de façon particulièrement accélérée dans certaines régions défavorisées du nord-est, de banlieue parisienne et d'outre-mer. Ils étaient 1,6 million (2,6 %) en 2000. Selon l'étude, l'obésité est un des facteurs majeurs dans l'apparition du diabète. « La génétique influe un peu dans l'apparition du diabète, mais c'est essentiellement le mode de vie qui compte, à savoir une alimentation grasse et le manque d'activité physique ». Les personnes en surpoids ont cinq fois plus de risques d'être diabétiques que celles de corpulence normale. Chez les obèses, le risque est multiplié par dix. C'est d'ailleurs ce qui pourrait expliquer la progression plus rapide enregistrée par la maladie dans des régions où la situation économique est mauvaise. Le rapport souligne que malgré une amélioration de la prise en charge, le diabète reste générateur de complications graves coûteuses. Chaque année les dépenses d'assurance maladie pour les soins requis par les diabétiques augmentent d'un milliard d'euros environ. Ils atteignent 12,5 milliards d'euros en 2007, soit plus de 9 % des dépenses de soins de l'assurance maladie et une hausse de 80 % depuis 2001. La hausse des dépenses s'explique principalement par l'augmentation des effectifs traités et l'intensification des traitements. Les auteurs du rapport préconisent de mettre en place des politiques adaptées pour les populations à risque, notamment les plus de 60 ans et les habitants des régions les plus touchées. « Il faut aussi apprendre aux enfants à bien s'alimenter, dès le plus jeune âge ». Il lui demande de lui indiquer ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94735

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13172

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)